



demain MON TERRITOIRE



— IDÉES ET SOLUTIONS...



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Une opération soutenue par :



S'adapter

au **changement climatique**

« demain MON TERRITOIRE »

Changement climatique



?

Pourquoi est-il important de se préparer aux conséquences de l'évolution du climat ?

Le climat change et c'est aujourd'hui une certitude que les conditions climatiques vont profondément se transformer au cours du XXI^e siècle, sous l'effet de l'accélération du réchauffement de la planète. Les conditions de vie des Français en seront bouleversées, tant les impacts sur l'environnement, les ressources naturelles et agricoles, les activités économiques et la santé sont importants.

Canicule, tempête, inondation, pénurie d'eau, feux de forêts, recul des côtes littorales... chacun peut d'ores et déjà en mesurer les effets. Il s'agit désormais pour les collectivités de s'organiser. Et de penser les projets d'aménagements, les investissements et les activités à long terme. Réagir au changement climatique, ce n'est pas seulement protéger ses habitants, c'est aussi poursuivre la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre pour atténuer au maximum le changement climatique futur, pour le bien de tous.



Une opération soutenue par :





Comment faire ?

- **S'adapter au changement climatique demande une vision à long terme.** On lance une phase de diagnostic pour connaître la vulnérabilité de son territoire aux conséquences potentielles du changement climatique. A partir de ces résultats, on élabore une stratégie et on imagine les actions pertinentes à déployer, leur ampleur mais aussi leur rythme.
- **On définit un nouveau cadre de travail pour discuter des manières d'aborder ce défi et favoriser l'appropriation de ce processus par les habitants.** On peut commencer par des actions dites « sans regret », gagnantes à tous les coups et de nature à impulser cette transition.
- **On lutte contre la surchauffe urbaine sans recourir à la climatisation.** Dans la conception des bâtiments ou leur rénovation, on privilégie l'isolation thermique. On se tourne vers d'autres techniques permettant de rafraîchir et de ventiler de façon naturelle : puits provençal, protections solaires, revêtement des toitures et des chaussées... Contre les îlots de chaleur urbains, on impose plus de nature, en remplaçant le béton par des matériaux perméables ou de la terre, en donnant plus de place aux espaces verts et aux plans d'eau. On revoit l'aménagement des quartiers en construction, avec une organisation des rues et du bâti qui favorisent les courants d'air et l'ombrage.
- **L'eau deviendra un bien encore plus précieux.** On préserve cette ressource en l'économisant. Cela veut dire réhabiliter les infrastructures, changer les comportements pour diminuer la consommation, récupérer les eaux de pluie pour des usages de nettoyage ou d'arrosage.
- **On se protège des risques d'inondation ou de raz de marée.** L'infiltration de l'eau dans les sols est favorisée par la désimperméabilisation de certains espaces : on dégoudronne les cours d'école et les parkings, on remet de la nature sur les berges aménagées des rivières... En bord de mer ou de fleuve, on établit une zone tampon en transformant, par exemple, la culture agricole des polders en pâturage ou espace de randonnée.
- **Il faut anticiper que certaines activités économiques pâtiront du réchauffement climatique, à l'instar des sports d'hiver en moyenne montagne.** Réorienter l'offre touristique et mettre en avant d'autres atouts du territoire sont des pistes à explorer pour diversifier l'activité. Il en va de même pour la production agricole, qui peut être plus ou moins touchée selon les territoires.

chiffres
clés

%

+50 %

C'est l'augmentation de la fréquence des canicules à horizon 2050.

(ADEME)

2/3

des surfaces construites sont imperméabilisées.

(ADEME)





Ils le font déjà !

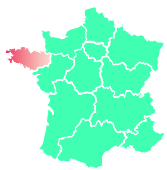


Commune d'Occitanie

3 500 habitants

Exposée au risque de ruissellement en particulier lors de violents orages l'été, aménage un « jardin de pluie » dans une aire de jeux.

Autour des trois bassins destinés à recueillir le trop-plein de fortes averses et faciliter son évacuation, arbres et arbustes aimant l'humidité sont plantés. Outre la sécurisation du quartier contre les inondations, ce projet améliore le cadre de vie des habitants, tout en participant à la préservation de la biodiversité.



Grande ville de Bretagne

466 000 habitants

Mise en œuvre d'un grand programme pour assurer l'alimentation en eau potable, alors que sa population continue de croître et que les sécheresses sont plus fréquentes.

Il vise à économiser 1,6 million de m³ d'eau par an, « du captage au robinet ». Des investissements ont été réalisés pour améliorer le rendement des usines de production et l'efficacité des réseaux de distribution. Des actions ont permis de sensibiliser les « gros » consommateurs - entreprises, commerçants, services municipaux - en donnant des pistes concrètes d'économies.



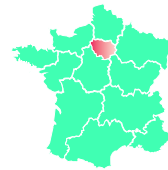
Station balnéaire de Nouvelle-Aquitaine

4 600 habitants l'hiver

80 000 l'été

L'économie touristique est menacée par la montée du niveau de la mer qui érode la côte.

La municipalité a lancé une vaste réflexion sur une possible relocalisation des activités et des biens. Celle-ci combine étude sociologique auprès de la population, définition d'un périmètre de vulnérabilité pour encadrer le développement urbain, diagnostic sur les ouvrages nécessaires pour sécuriser le site jusqu'en 2040. Plusieurs scénarios de transfert et de renaturalisation de la dune sont proposés, pour passer de la contrainte à un projet concerté et partagé par les habitants.



Commune en Ile-de-France

52 000 habitants

Construction d'une école primaire de 300 élèves équipée pour faire face aux vagues de chaleur.

Débordement de toiture et brise-soleil, terrasse végétalisée, ventilation naturelle, isolation étanche à l'air en période de chauffe, le bâtiment a été conçu pour ne pas recourir à la climatisation, tout en offrant un confort thermique aux élèves et personnels. Lesquels ont été formés à quelques éco-gestes (garder portes et fenêtres fermées, éteindre les lumières...).

+2,5 à +3,5°C

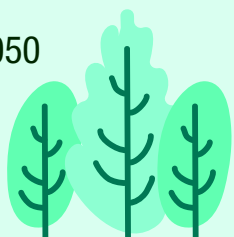
C'est la **progression de la température** moyenne en France en 2050 par rapport à 1985.

(ADEME)

+20 à +60 cm

C'est la **hausse estimée du niveau des mers** en 2050 par rapport à 2015.

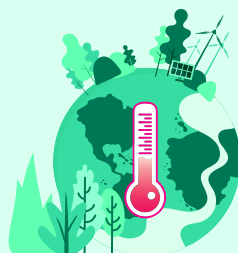
(ADEME)





Futur(e) élu(e), je peux...

- Établir un diagnostic de vulnérabilité** afin de porter à la connaissance de tous l'exposition de mon territoire à l'aléa climatique.
- Bannir la climatisation dans les futures constructions** en optant pour des solutions naturelles de rafraîchissement et de ventilation.
- Végétaliser les bâtiments et les espaces urbains** : plantations ponctuelles d'arbres, toitures et façades végétalisées, dalles végétalisées...
- Préserver la ressource en eau** grâce à un plan de réduction des pertes et de maîtrise de la consommation.
- Lutter contre les inondations** en rendant à la nature certains sols imperméabilisés du territoire.



EN SAVOIR PLUS ET PASSER À L'ACTION :

www.demain-mon-territoire.ademe.fr